

0610056E
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE SAINT EXUPERY
RUE GAY-LUSSAC
61041 ALENCON CEDEX
Tel : 0233804545

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/03/2020

Réuni le : 12/03/2020

Sous la présidence de : Vincent Van-Der-Linden

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Déchets non ménagers. Le conseil d'Administration approuve l'avenant à la convention de Redevance Spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0